

## Introduction générale

### Unité et division au sein des nuits urbaines

*William Straw*<sup>1, 2</sup>

*Cohabiter les nuits urbaines* est une contribution importante à l'un des plus intéressants développements dans la recherche socioculturelle récente : l'émergence de la nuit urbaine en tant que sujet interdisciplinaire par excellence. La nuit, bien sûr, nous a toujours accompagné, suscitant des éléments de discours qui vont des rêveries littéraires aux investigations judiciaires. Néanmoins, ces dernières années ont été le témoin d'une vague sans précédent d'études académiques sur les nuits dans les villes<sup>3</sup>. Un échantillon d'écrits publiés depuis 2013, en français ou en anglais, montre l'attention donnée à la nuit par les historiens (Sagahon, 2014 ; Willemen, 2014 ; Yon, 2013 ; de Baecque, 2015), géographes (Edensor, 2013 ; Gwiazdzinski, 2013 ; Shaw, 2014), sociologues (Clerval, 2014 ; Ocejo, 2014 ; Nofre, 2013), spécialistes des médias, des arts et de la culture (Bronfen, 2013 ; Kerlouégan, 2013 ; Sharma, 2014 ; Straw, 2015a), érudits en architecture et design (Armengaud, 2013 ; Tureli, 2014, 2015 ; Isenstadt et al., 2015) et spécialistes de la culture urbaine (Colaboratorio, 2014). A la même période, des conférences focalisées sur la nuit urbaine ont eu lieu à São Paulo, Montréal, Grenoble, Berlin, Mexico et ailleurs.

Si nous pouvons parler, aujourd'hui, d'un champ des "night studies", ce champ est l'un de ceux dont les orientations disciplinaires s'étendent des sciences sociales aux sciences humaines, ou humanités en anglais. Dans cet ouvrage, ainsi que dans d'autres discours académiques sur la nuit urbaine, des questions pragmatiques sur la gouvernance urbaine sont examinées aux côtés d'analyses esthétiques sur les connotations affectives du nocturne dans la littérature et le cinéma. Une des forces du champ des "night studies" est, à ce stade de son développement, le fait que ces préoccupations peuvent être mises côte à côte au sein d'un même volume. Ce pluralisme peut simplement exprimer la grande ouverture de beaucoup de champs de ce type à leurs premiers stades de développement, avant que les logiques académiques de spécialisation ne les divisent en sous-domaines qui finissent par cesser d'interagir. Il est possible, cependant, que le caractère contemporain des nuits

---

<sup>1</sup> Straw William est Professeur de communication au département de l'Histoire de l'art et des Études de communication de l'Université McGill (Montréal). Il a été le directeur de l'Institut pour les études sur le Canada. Il effectue de nombreux projets dont l'un sur les nuits urbaines en tant qu'objet interdisciplinaire.

<sup>2</sup> Traduction de l'anglais : Bruno Laporte et Florian Guérin.

<sup>3</sup> Malgré sa valeur scientifique limitée, une énumération Google Scholar de textes recherchés en anglais en utilisant le terme "urban night" montre une croissance significative chaque décennie depuis 1990 ; une recherche similaire sur des sources en français utilisant la phrase "nuit urbaine" présente le même modèle.

urbaines encourage cette interdisciplinarité croissante. Les villes s'imaginent de plus en plus en termes ludiques ou performatifs et mobilisent leurs nuits au service de cette imagination. Ce vœu imaginaire provoque souvent des processus de transformation sociale et économique (comme la gentrification) qui, à leur tour, induisent des conflits que les nouveaux outils de gouvernance doivent prendre en compte. Pour étudier la culture des nuits urbaines, il est nécessaire d'emprunter des perspectives qui englobent ces différents phénomènes, des nuits comme terrains de l'expressif aux nuits comme lieux de conflits politiques. Au cours d'un récent débat sur le constat largement partagé de la « mort de la vie nocturne » à Londres, capitale britannique<sup>4</sup>, les interventions naviguaient entre des questionnements sur la création musicale d'avant-garde, la pollution sonore nocturne, les transports urbains et la composition raciale des classes créatives de la ville.

Alors que j'écris ces lignes, Londres vient juste de nommer le premier « Tsar de la nuit » [Night Czar], un fonctionnaire qui a pour responsabilité de promouvoir et de développer la culture nocturne et l'économie nocturne de la ville. Amy Lamé – choisie pour occuper cette fonction par le maire élu Sadiq Khan – est une artiste d'origine américaine, s'identifiant en tant que lesbienne et développant un intérêt marqué pour les problématiques LGBTQ. En créant cette fonction, la Ville de Londres suit d'autres villes comme Paris, Toulouse et Amsterdam, où des « maires de la nuit » ont été nommés, élus ou simplement reconnus par les conseils municipaux. Toronto, la plus grande ville de mon propre pays, a flirté avec la notion de maire de la nuit depuis que le concept a commencé à circuler dans les actualités médiatiques internationales en 2015<sup>5</sup>.

A un certain niveau, le besoin perçu par plusieurs villes d'avoir un « maire de nuit » produit des signaux sur la reconnaissance actuelle de l'importance économique du divertissement nocturne. De fait, l'économie et la culture nocturnes sont aujourd'hui reconnues comme un « secteur » nécessitant des formes particulières d'administration et de gouvernance. Dans la plus basique définition de leurs responsabilités, les maires de la nuit sont perçus comme des médiateurs qui, dans les mots de la bureaucratie anglaise, "cut red tap" – c'est-à-dire qu'ils apaisent les relations entre le secteur de l'activité économique nocturne et les diverses formes de régulation contre lesquelles, précisément, ce secteur lutte.

---

<sup>4</sup> Voir, entre autres, "Last call : What's happened to London's nightlife?", *BBC News*, 07 octobre 2016 ; "Is The Closure Of Fabric Another Nail In The Coffin For London's Creative Community?", *Huffington Post* (UK Edition), 19 septembre 2016.

<sup>5</sup> Pour l'annonce à Londres du "Night Czar", voir "New night mayors could make cities' dreams come true – here's how", *The Conversation*, 15 novembre 2016. Pour le cas de Toronto, voir "Toronto council committee wants to study the appointment of a nightlife czar", *Toronto Star*, 19 mai 2016.

Il est cependant clair que ces « maires de la nuit » ou « Tsars de la nuit » sont apparus à un moment où la cohabitation au sein des nuits urbaines est devenue particulièrement problématique. Des conflits à propos des dites « nuisances », comme le bruit ou l'éclairage, ont opposé les producteurs et entrepreneurs culturels aux résidents des quartiers avoisinant, les deux parties invoquant le « caractère traditionnel » de leur quartier pour justifier leurs positions. Le statut de la nuit urbaine a été infléchi par une variété de phénomènes contemporains, comme l'immigration, la gentrification, la dénommée "studentification" de la vie nocturne des villes – des notions issues de la « ville créative » – ainsi que le rééquipement des villes face à l'économie touristique mondiale. Les questions de diversité, tolérance, sécurité et intégration dans la vie urbaine se révèlent souvent avec une grande acuité la nuit (Clerval, 2014 ; Talbot, 2007 ; Ocejo, 2014).

Le sentiment que les mécanismes contemporains pour gouverner la nuit urbaine sont inadaptés au caractère mouvant des villes a favorisé l'émergence de nouvelles classes d'acteurs et de nouveaux instruments politiques, tels que le précédemment cité « maire de nuit » ou les « chartes de la vie nocturne ». Ces instruments ont été développés de manière cohérente, pour la plupart, en France, aux Pays-Bas et dans d'autres pays d'Europe continentale, puis adoptés (ou étudiés pour être adoptés) en Grande-Bretagne et, plus tard, en Amérique. A Montréal, où je vis, la municipalité s'est finalement octroyée en 2016 l'autorité sur certains domaines de gouvernance jusqu'ici réservés au gouvernement de la Province, pour lequel les valeurs des petites villes et des petites régions sont souvent prédominantes. Ces nouvelles compétences comprennent le droit de contrôler les heures d'ouverture des bars et restaurants, alors que l'extension des plages horaires avait été bloquée par la Province en 2014.

Les conflits concernant les activités nocturnes peuvent révéler des forces ou attitudes politiques jusqu'ici méconnues au sein des villes. Comme les conseillers municipaux de Montréal l'ont identifié lors de conversations privées, la propension des citoyens à se plaindre au sujet du bruit la nuit, et à attendre des réponses gouvernementales, varie grandement selon le pays d'origine des immigrants et leurs attentes envers la responsabilité publique (ceux qui sont le plus enclins à se plaindre, m'a-t-on dit, faisaient partie de la dernière vague d'immigration provenant de France). Willemen a montré la manière dont les mécanismes de consultation – tels les « Etats Généraux de la nuit » de Paris, le premier s'étant tenu en 2010 – peuvent révéler des solidarités inattendues et des forces politiques des résidents avoisinant ces quartiers, qui contestent l'expansion ou la défense du secteur du divertissement nocturne, alors que ce type de consultation est supposé mettre en avant les droits des entrepreneurs relatifs à la vie nocturne et ceux des acteurs culturels (Willemen, 2014, p. 403).

Il semble clair, donc, que la nuit urbaine devient un « territoire » politique à part entière, un « espace-temps » selon la formulation utilisée par les

coordinateurs de ce livre. Si le terme de « maire de la nuit » relègue les maires traditionnellement élus au statut diminué de maire du jour, il est tentant de diagnostiquer une crise de la représentation politique. En effet, le message clé de l'une des premières rencontres concernant la gouvernance nocturne des villes – une conférence tenue à Manchester en 1994 – était que ceux qui gouvernent les villes pendant la journée ne savent rien de ses nuits (Lovatt 1994). Si cette crise de représentation est réelle, alors elle est nécessairement une crise de cohabitation, une de celles qui nous amène sur les thèmes centraux de cet ouvrage. Doit-on définir de nouvelles formes de représentation politique du fait que les populations et les cultures de la nuit deviennent étrangères les unes aux autres, ainsi que pour celles de la journée ? Si tel est le cas, les conflits principaux sont-ils ceux qui se posent entre la ville diurne et la ville nocturne ou entre les revendications des différents groupes sociaux pour l'occupation et la définition de la nuit au sein de la ville ?

### 1. Une politique sensorielle de la nuit ?

Deux des thèmes centraux de cet ouvrage pointent les orientations prises par les politiques de la nuit qui, de diverses manières, peuvent se rapporter à une politique sensorielle. L'éclairage et le bruit, correspondant à la focale de plusieurs chapitres rassemblés ici, amènent à des questionnements diversifiés sur la cohabitation dans l'espace-temps nocturne. Il est tentant, à première vue, de suggérer que la lumière engendre plusieurs dimensions positives pour la cohabitation urbaine, d'une simple convivialité à une plus profonde expérience de démocratie, alors que le bruit et les sons agissent comme un révélateur des conflits fondamentaux au sein des populations urbaines. Depuis le XIX<sup>e</sup> siècle, il est commun de voir les espaces urbains illuminés de nuit comme des espaces dans lesquels l'éclairage :

“afforded residents of a divided city the momentary experience of belonging to a social grouping that was totalizing rather than divisive ... generous rather than snobbish, inclusive rather than exclusive” (D. Nasaw, 1992, p. 284).

L'examen des représentations visuelles du XIX<sup>e</sup> siècle par Montandon suggère que l'éclairage nocturne encourage la peinture des populations et de leurs rituels, plutôt que celle des formes architecturales dans leur monumentalité. Dans ce décalage, nous pourrions voir la démocratisation de l'espace urbain la nuit.

Les papiers sur l'éclairage urbain dans cet ouvrage retracent les tensions entre deux stratégies globales d'illuminations nocturnes : d'une part, celle qui souligne les structures proéminentes du *patrimoine* urbain, afin qu'elles ne perdent pas leur fonction symbolique avec la venue de la pénombre ; d'autre part, celle qui consiste à illuminer les places et les itinéraires des rituels quotidiens, afin d'en assurer un accès *secure* et hospitalier par des micro-sensations localisées (Narboni). Chacune de ces stratégies peut se réclamer en

tant que force démocratique. Si l'éclairage des monuments et bâtiments a servi, par le passé, à la mise en scène de l'aristocratie ou de la puissance bureaucratique, il est aujourd'hui offert (cyniquement ou non) comme un cadeau aux résidents, telle une incitation pour partager un sentiment de fierté municipale. A une plus petite échelle, les exemples locaux d'une politique d'illumination peuvent être compris comme produisant ce que Narboni appelle, dans cet ouvrage, des « ambiances lumineuses de proximité » à travers lesquelles les pratiques mineures de cohabitation quotidienne sont facilitées. Ces initiatives, élaborées à travers un processus démocratique, peuvent être comprises à la fois comme une réponse démocratique à des besoins citadins et comme les formes d'un interventionnisme gouvernemental étendu dans les moindres interstices des interactions interpersonnelles.

Les demandes relatives au potentiel démocratisant du bruit urbain sont moins fréquentes. Montandon remarque que, pour les Romantiques, la nuit est le refuge d'un silence reposant, ce qui permettrait d'apprécier pleinement la ville. Ce sentiment que le bruit est un obstacle aux enchantements de la nuit urbaine persiste, notamment dans les commentaires des hôtels sur Trip Advisor ou à travers l'affichage public (un péché à Montréal) qui rappelle aux gens que « La nuit, le bruit nuit ». Par contraste, Florian Guérin, dans son étude sur Madrid et Paris dans cet ouvrage, parle de ces occasions sociales où le silence est interdit, notamment quand un bourdonnement minimal de conversations est attendu tel un signe de convivialité. Ce bourdonnement, bien sûr, est régulé par des normes profondément ancrées et typiquement informelles. Ces règles sont souvent prises pour être transgressées quand la concentration des fumeurs se tenant à l'extérieur des bars ou restaurants amplifie le son des conversations conviviales, faisant naître une impression de nuisance en relation avec une diversité de réactions officielles ou semi-officielles : « Halte au bruit » est affiché sur des bâtiments, des interventions de police et des amendes sont visibles, des groupes organisés d'activistes anti-bruit comme les « Pierrots de la nuit » agissent à Paris.

A peine la ville a été transformée par les infrastructures d'éclairage électrique que l'expérience de la nuit urbaine a été altérée par le développement de puissantes enceintes acoustiques. L'association de ces technologies avec la musique, et de la musique avec la jeunesse, a défini la politique de la nuit urbaine au début du XXI<sup>e</sup> siècle à un niveau inimaginable au siècle dernier. Le phénomène des videurs de boîte de nuit, analysé ici par Christine Preiser, est partiellement une réponse à une préoccupation sécuritaire et un moyen de renforcer l'exclusion sociale, comme le montre son texte. C'est un symptôme, aussi, de la profusion de structures lourdement ancrées, conçues à la fois pour s'accommoder de niveaux sonores élevés et pour contenir ces sons entre leurs murs. Les videurs arbitrent le passage entre le dedans et le dehors dont le mixte d'expériences sensorielles est très différent d'un côté ou de l'autre.

C'est en relation à de tels espaces clos que les demandes sur le caractère utopique des pièces remplies de bruit ont été élaborées depuis les années 1970.

Dans ces demandes se retrouvent quelques-unes des assertions concernant le côté positif du bruit urbain. Dans l'article déterminant, «A la défense du Disco», publié il y a presque quarante ans, le théoricien culturel britannique Richard Dyer parlait du sens édifiant de communauté ressenti par des homosexuels au sein d'espaces où ils dansaient sur des musiques dont l'intensité sonore semblait être un antidote puissant aux blessures du quotidien. De semblables demandes ont été faites, depuis lors, à propos de la 'house music' des clubs de Chicago, des lieux de rave party dans les années 1990, ou des soirées techno underground au sein de nos villes contemporaines. Le bruit, fait-on valoir, magnifie les solidarités qui n'ont plus besoin de la parole pour sociabiliser. Si la cohabitation quotidienne dans la ville est marquée par le préjudice et la violence, alors l'expérience de la musique à forte intensité dans des espaces clos peut permettre à la fois de les éviter et de les transcender. Plus généralement, que cela soit explicite ou non, le droit de produire ou de consommer de la musique à volume élevé est une clé des efforts de la jeunesse, des minorités raciales et des communautés sexuelles pour marquer la nuit urbaine de leur présence collective.

Si la gentrification des quartiers plus anciens ou des quartiers industriels a été autrefois associée aux arts visuels ou littéraires, elle est aujourd'hui beaucoup plus étroitement imbriquée avec la consommation de musique dans les villes. Par conséquent, les espaces de musique sont des lieux de large convivialité où la consommation d'alcool et de drogues est commune et a des chances de se dérouler parmi un grand nombre d'individus. Il est difficile de voir la cohabitation entre de tels groupes et les résidents du voisinage comme étant basée sur un équilibre durable et consensuel entre les droits de chacune des populations concernées. Il semble plutôt que le bruit soit un facteur clé dans la différenciation permanente des quartiers et la dynamique en cours d'appropriation. A Montréal, comme dans beaucoup de villes, le moteur du développement d'espaces nocturnes de consommation de musique est l'éloignement des quartiers résidentiels, ce qui constitue l'une des forces clés dans l'expansion de la gentrification de plus en plus éloignée du centre-ville.

## **2. Nuits identitaires et droit à la ville**

Dans son étude sur la gentrification (l'embourgeoisement) de Paris, Anne Clerval décrit les expulsions continues des cafés – dans les quartiers bourgeoisés – d'hommes d'origine nord-africaine qui investissent traditionnellement ces lieux le matin et en début d'après-midi (Clerval, 2014, p. 220). Auparavant tolérés, même quand ils n'achetaient pas d'alcool ou de nourriture, ces hommes sont aujourd'hui perçus comme des occupants non rentables d'espaces plus appropriés à de jeunes touristes et à d'autres habitants de la ville, plus enclins à consommer des boissons alcooliques dès le début de l'après-midi. L'exclusion de ceux qui boivent des cafés ou du thé est formalisée par le refus de servir des boissons chaudes, mais les effets sont tels

qu'un véritable fossé divise ces populations selon l'origine raciale. Si la mi-journée a pu être le temps de cohabitation entre différents groupes dans ces espaces, la colonisation du jour par les logiques économiques de la nuit élimine de fait cette cohabitation.

Catherine Deschamps, à travers sa contribution au sein de cet ouvrage, suggère que nous passions du vieux débat du « droit à la ville » à la prise en compte du « droit à la nuit ». Ces deux catégories de droits sont inégalement réparties selon les affiliations identitaires, le plus clair exemple d'une telle inégalité étant le statut des femmes au sein des nuits urbaines. Comme l'ont remarqué Joachim Schlor (1998, p. 178) et Simone Delattre (2003, p. 483) dans leur histoire compréhensive des nuits européennes, les individus évoluent au sein de la nuit avec un sens aigu de leurs identités genrées (et sexuelles). Cette intensification a nourri d'innombrables contes (à la fois savants et sensationnels) sur la nuit comme romantique ou érotique, mais a aussi produit des fractures dans la cohabitation au sein des villes qui se révèlent plus cruellement durant les heures sombres. Les femmes que Deschamps a étudiées, dont la démarche s'accélère et devient plus déterminée à mesure que la nuit avance, portent en elles un sens très différent de l'espace-temps nocturne que les sujets mâles qui prédominent dans les promenades nocturnes, des promenades d'avant-garde et des aventures exploratoires analysées dans un certain nombre de livres récents (Montandon, 2009 ; Beaumont, 2015 ; Dunn, 2016).

Ces deux exemples révèlent violemment la « citoyenneté discontinue » (Gwiazdzinski, 2005, p. 197) de ces 24 cycles au sein des villes, du passage du jour à la nuit. Dans la transformation continue de la nuit urbaine, avec ses tensions permanentes entre transgression et convivialité, solidarité et réalisation de soi, le droit à une citoyenneté urbaine constante doit trouver du grain à moudre.